

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 9 novembre.

Le marché aux farines est tranquille et ferme. Reçu ce matin par le Grand Tronc, 2,900 quarts; par le Canal Lachine, 7,195 quarts.

Farine par 196 lbs. Super. Extra, 6.40 à 6.50; Extra; 6.20 à 6.25; de goût 5.85 à 6.00; Superfine blé du Canada, 5.30 à 5.40; Superfine blé de l'Ouest 5.10; Superfine forte du Canada, 5.45 à 5.50; farine forte de Boulanger 5.70 à 5.90; superfine blé de l'Ouest (Canal Welland) 5.05 à 5.15; marques de la cité superfine blé de l'Ouest 5.10 à 5.20, Superfine du Canada No. 2 5.05 à 5.10; No. 2 des Etats de l'Ouest 5.10; Fine 4.60 à 4.70; Moyenne 4.00 à 4.25; Recoupes 3.50; Farine en sac du Haut-Canada 2.40 à 2.50 par 100 lbs. selon la qualité; farine en sac de la cité (livrée) 2.65 à 0.00.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Tranquille, de 4.75 à 5.00, selon la qualité.

Blé, par minots de 60 lbs.—Il y a eu un peu d'activité cet avant-midi à des prix élevés,—une cargaison de Chicago No. 2, a été rapportée à 1.12½; prix demandé pour No. 1, 1.15.

Pois par 66 lbs.—Peut être coté à 87½ d 00 c.

Orge par 48 lbs.—Les cotes sont nominales à 65c à 67½c.

Blé-d'Inde par minots de 56 lbs.—Nominal à 00 à 75c.

Seigle par 56 lbs.—Tranquille.

Avoine par mts de 32 lbs.—Dernière vente pour exportation à 41 à 42c.

Saindoux par lb.—Lourd de 13 à 14c.

Lard par quart de 200 lbs.—Ferme; Mess 26.00 à 26.50; mess mince 25.00 à 00.00; prime mess 23.75 à 00.00; prime 22.00 à 00.00.

Beurre par lb.—Ferme 21 à 21½c de l'Ouest; de choix 22 à 23c.

Fromage, par lb— Ferme, 12 à 12½c pour manufacture de choix.

Alcalis par 100 lbs.—Premières 6.15 à 6.25 selon la qualité; secondes 5.20 à 0.00; troisièmes 4.50 à 0.00. Perlasse nominale de 6.65 à 6.75.

VENTES PAR LE SHÉRIF,

POUR LE DISTRICT DE ST. HYACINTHE.

Novembre 1870.

Dubreuil vs Gervais, une terre à St. Césaire, vente à St. Césaire le 24 à 11 heures A. M.

Décembre 1870.

Dubreuil vs Robert une terre et un terrain avec un moulin à scie dessus construit à St. Césaire, vente à St. Césaire le 9 décembre à 11 hrs. A. M.

Beaulieu vs Labarre, une terre à St. Hugues vente à St. Hugues, le 15 décembre à 10 hrs. A. M.

Dumas vs Pigeon, une terre à St. Paul d'Abbotsford, vente à St. Paul le 21 à 10 hrs. A. M.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 9 novembre

Greenbacks achetées à 10½ p c de dis compte en argent courant.

Argent acheté à 7½ p. c.

Petites monnaies achetées à 12 p. c. de dis compte.

Or, à New-York, le 8 novembre à 4 hrs. P. M., 110½

CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION No. 1 DE ST. HYACINTHE.—Les membres et colons de cette société sont respectueusement priés de venir payer le montant de leur souscription pour l'année 1870, entre les mains du soussigné.

J. A. CHICOINE, Secrétaire-Trésorier.
St. Hyacinthe, 4 novembre 1870.

PROVINCE DE QUÉBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLER,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.

AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 26 septembre 1870.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le vingt-quatrième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

BRASSERIE.

BIÈRE ! BIÈRE !!



MM. MAYNARD & Co., sont maintenant en état de vendre de la

Bière de première qualité,

faite avec beaucoup de soin par

Un homme très expérimenté,

et garanti

supérieure

pour ses bons effets à ce qui peut être offert à St. Hyacinthe.

RUE CASCADE,

Ancienne Brasserie Langellier,

Allez-y, goûtez-la, et vous en achèterez.

PRIX MODÈRE.

Orge acheté au plus haut prix du Marché.

8 Novembre 1870.



RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches

TH. VALIQUET,
Apiculteur

Station St Hilaire, octobre 1869.

UNE BELLE OCCASION POUR UN FERBLANTIER.

Un établissement des mieux situé au centre du village de Granby, dans les Townships de l'Est, pouvant faire un commerce pour au-delà de \$1,500 par année. Le propriétaire se retirant d'affaires désire vendre cet établissement, ainsi que tous outils, fonds de commerce, et la pratique d'écueil aux meilleures conditions.

Pour plus amples informations s'adresser à notre bureau.